

Procès verbal de la réunion Conseil Municipal du 01 juillet 2020

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Guy BERTHOLON, Maire.

Présents : M. Guy BERTHOLON, Mme Natacha DELAFOSSE, M. Christian MAUQUET, M. Cédric TERREE, Mme Virginie LEGRAND-LEMARINEL, M. Christophe JEAN, M. Matthias PAIN, M. Willy BLAKE-LEMARE, M. Samuel ESNAULT, M. Samuel MELLET, M. Hervé DHEROUVILLE

Absents ayant donné procuration : Néant

Absents excusés :

Absents : Néant

Approbation du procès verbal du CM du 24 janvier 2020

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

Approbation du procès verbal du CM du 27 mai 2020

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

Compte administratif 2019 - Compte de gestion 2019

Délibération n° 2020/022 - Délibération n° 2020/023

Fonctionnement

Chapitre	Dépenses	BP 2019	CA 2019	Ecart	
				Montant dispo.	% réalisé
011	Charges à caractère général	76 178,05 €	42 779,47 €	33 398,47 €	56,15
012	Charges de personnel	16 085,00 €	15 917,48 €	167,52 €	98,95
014	Atténuation de produits	10 300,00 €	12 287,00 €	13,00 €	99,87
022	Dépenses imprévues	6 000,00 €		6 000,00 €	
023	Vir. section investissement	16 382,73 €		16 382,73 €	
65	Autres charges de gestion	13 500,00 €	13 128,46 €	371,54 €	97,24
67	Charges exceptionnelles	6 000,00 €		6 000,00 €	
68	Dotations aux provisions et amortissements	6 000,00 €	2 500,00 €	3 500,00 €	41,66
	Total Dépenses	150 445,78 €	84 612,41 €	65,833,37 €	56,24

Chapitre	Recettes	BP 2019	CA 2019	Ecart	
				Montant dispo.	% réalisé
002	Excédent fonctionnement reporté	37 825,78 €		37 825,78 €	
70	Produits des services du domaine	1 020,00 €	1 197,00 €	- 177,00 €	117,35
73	Impôts et taxes	47 900,00 €	57 777,09 €	- 6 877,09 €	114,35
74	Dotations et participations	33 700,00 €	33 097,53 €	602,47 €	98,21
75	Autres produits de gestion	30 000,00 €	30 221,66 €	- 221,66 €	100,73
76	Produits financiers		2,09 €	- 2,09 €	
	Total Recettes	150 445,78 €	119 295,37 €	31 150,41 €	79,29

Investissement

Chapitre	Dépenses	BP 2019	CA 2019	Ecart	
				Montant dispo.	% réalisé
020	Dépenses imprévues	748,00 €		748,00 €	
20	Immobilisations incorporelles	180,00 €	180,00 €	0,00 €	100,00
21	Immobilisations corporelles	20 252,00 €	19 636,93 €	615,07 €	96,96
	Total Dépenses	21 180,00 €	19 816,93 €	1 363,07 €	93,56

Chapitre	Recettes	BP 2019	CA 2019	Ecart	
				Montant dispo.	% réalisé
001	Solde d'exécution	757,27 €		757,27 €	
021	Virement de la section fonctionnement	16 382,73€		16 382,73 €	
10	Dotations - Fonds divers	4 040,00 €	4 047,00 €	- 7,00 €	100,17
	Total Recettes	21 180,00 €	4 047,00 €	17 133,00 €	19,10

	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Budget 2019	150 445,78 €	150 445,78 €
Opérations de l'exercice 2019	84 612,41 €	119 295,37 €
Résultat de clôture 2019		34 682,96 €

	INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Budget 2019	21 180,00 €	21 180,00 €
Opérations de l'exercice 2019	19 816,93 €	4 047,00 €
Résultat de clôture 2019	15 769,93 €	

	TOTAL DES SECTIONS	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Budget 2019	171 625,78 €	171 625,78 €
Opérations de l'exercice 2019	104 429,34 €	123 342,37 €
Résultat de clôture 2019		18 913,03 €

Le compte administratif 2019 et le compte de gestion 2019 sont approuvés à l'unanimité.

Taux d'imposition 2019

Délibération n° 2020/024

Taux d'imposition communaux de 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019 :

TH : 5,51 %

TNB : 7,85 %

TFNB : 21,61 %

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune pour l'année 2020

Budget 2020

Délibération n° 2020/025

➤ Investissement

Le budget investissement est équilibré à 42 452,66 € (2019 : 21 180,00 €).

Dépenses investissement

Chapitre/Article	BP 2020
001 Solde d'exécution	15 012,66 €
001 Solde d'exécution	15 012,66 €
020 Dépenses imprévues	2 000,00 €
020 Dépenses imprévues	2 000,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
1641 Emprunts	
20 Immobilisations incorporelles	0,00 €
2051 Concessions et droits similaires	
21 Immobilisations corporelles	25 440,00 €
2121 Plantation d'arbres et d'arbustes	
21311 Hotel de ville	
21312 Bâtiments scolaires	
21318 Autres bâtiments publics	8 700,00 €
2132 Immeubles de rapport	
2132 Immeubles de rapport - Ferme de La Bigne	
2151 Réseaux de voirie	
2152 Installations de voirie	240,00 €
21534 Réseaux électrification	
21538 Réseaux d'eaux pluviales	15 000,00 €
2181 Installations générales, agencements et aménagements	
2183 Matériel de bureau et matériel informatique	600,00 €
21531 Réseaux d'adduction d'eau	
2188 Autres	900,00 €
	42 452,66 €

Recettes investissement

Chapitre/Article	BP 2020
001 Solde d'exécution	0,00 €
001 Solde d'exécution	
021 Virement de la section de fonctionnement	27 020,00 €
021 Virement de la section de fonctionnement	27 020,00 €
10 Dotations - Fonds divers	15 432,66 €
10222 F.C.T.V.A.	420,00 €
10226 T. A.	
10224 Versement pour dépassement du plafond légal d	
10251 Dons et legs en capital	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	15 012,66 €
13 Subventions d'investissement	0,00 €
1321 Etat et établissement nationaux	
1323 Département	
1325 Groupements de collectivités	
D.G.E.	
	42 452,66 €

Les investissements prévus pour 2020 sont :

Imprimante et mise à jour Windows 10

Panneaux "voie sans issue" chemins La Bigne et Le Perron

Gouttière et étanchéité du clocher de l'église, en lien avec la réparation du plafond de la tribune

Grilles du plancher de la salle des fêtes (sécurité)

Décorations de Noël

Assainissement et évacuation eaux pluviales logements communaux et mairie

Lampadaires si réparation impossible

➤ Fonctionnement

Le budget fonctionnement est équilibré à 178 125,08 € (2019 : 150 445,78 €).

Dépenses fonctionnement

Chapitre/Article	BP 2020
011 Charges à caractère général	94 315,08 €
60611 Eau et assainissement	300,00 €
60612 Energie - Electricité	1 700,00 €

Recettes fonctionnement

Chapitre/Article	BP 2020
002 Excédent de fonctionnement reporté	57 496,08 €
002 Excédent de fonctionnement reporté	57 496,08 €
013 Atténuation de charges	0,00 €

60621 Combustibles	1 300,00 €
60622 Carburants	
60624 Produits de traitement	100,00 €
60628 Autres fournitures non stockées	
60631 Fournitures d'entretien	
60632 Fournitures de petit équipement	300,00 €
60633 Fournitures de voirie	1 000,00 €
6064 Fournitures administratives	100,00 €
61521 Terrains	14 000,00 €
61522 Bâtiments	
615221 Bâtiments publics	39 957,08 €
615228 Autres bâtiments	2 000,00 €
61523 Voies et réseaux	
615231 Voiries	8 200,00 €
61551 Matériel roulant	
61558 Autres biens mobiliers	800,00 €
6156 Maintenance	1 000,00 €
616 Primes d'assurances	
6161 Multirisques	2 648,00 €
617 Etudes et recherches	
6182 Documentation générale et technique	300,00 €
6225 Indemnités au comptable et aux régisseurs	250,00 €
6226 Honoraires	500,00 €
6231 Annonces et insertions	
6232 Fêtes et cérémonies	800,00 €
6237 Publications	400,00 €
6238 Divers	
6241 Transports de bien	
6256 Missions	
6257 Réceptions	500,00 €
6261 Frais d'affranchissement	60,00 €
6262 Frais de télécommunications	1 000,00 €
6281 Concours divers (Cotisation, ...)	100,00 €
6282 Frais gardiennage	
62878 A d'autres organismes	13 000,00 €
6288 Autres services extérieurs	
63512 Taxes foncières	4 000,00 €
012 Charges de personnel	16 715,00 €
6332 Cotisations versées au FNAL	15,00 €
6336 Cotisations au centre national et aux centres	140,00 €
6338 Autres impôts, taxes et versements assimilés	40,00 €
6411 Personnel titulaire	12 000,00 €
6413 Personnel non titulaire	
6451 Cotisations à l'URSSAF	3 600,00 €
6453 Cotisations aux caisses de retraite	500,00 €
6454 Cotisations aux ASSEDIC	
6455 Cotisations pour assurance du personnel	180,00 €

6419 Remboursements sur rémunérations de personnel	
70 Produits des services du domaine	1 020,00 €
7013 Vente de produits résiduels	
70311 Concession dans cimetière	70,00 €
70323 Redevance d'occupation du domaine public	450,00 €
70878 Part d'autres redevables	500,00 €
73 Impôts et taxes	48 273,00 €
7311 TH - TF	30 673,00 €
73112 CVAE	
73114 IFER	
7318 Autres impôts locaux ou assimilés	
73211 Attribution de compensation	17 600,00 €
73223 Fond péréquation ress. communales et intercommu.	
7325 Fonds de péréquation recettes fiscales	
7328 Autres fiscalités reversées	
7381 taxe additionnelle aux droits de mutations	
74 Dotations et participations	36 436,00 €
7411 Dotation forfaitaire	18 758,00 €
74121 Dotation de solidarité rurale 1ère fraction	5 631,00 €
74127 dotation nationale de péréquation	1 240,00 €
742 Dotation aux élus locaux	4 550,00 €
744 FCTVA	1 715,00 €
74718 Autres	
748314 Dotation unique des compensations spécifiques	
74832 Attribution du fonds départemental de la taxe	
74833 Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CF)	
74834 Etat - Compensation au titre de la TF	1 924,00 €
74835 Etat - Compensation au titre de TH	2 618,00 €
7484 Dotation de recensement	
7488 Autres attributions et participations	
75 Autres produits de gestion	30 000,00 €
752 Revenus des immeubles	30 000,00 €
758 Produits divers de gestion courante	
76 Produits financiers	0,00 €
761 Produits de participations	
77 Produits exceptionnels	4 900,00 €
7713 Libéralités reçues	
774 Subventions exceptionnelles	
7788 Produits exceptionnels divers	4 900,00 €

178 125,08 €

6456 Versement au F.N.C du supplément familial	160,00 €
6458 Cotisations aux autres organismes sociaux	
6475 Médecine du travail, pharmacie	80,00 €
6488 Autres charges	
014 Atténuation de produits	10 300,00 €
739221 Reversement auFNGIR	10 300,00 €
022 Dépenses imprévues	4 000,00 €
022 Dépenses imprévues	4 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement	27 020,00 €
023 Virement à la section	27 020,00 €
65 Autres charges de gestion	18 775,00 €
6531 Indemnités	14 000,00 €
6533 Cotisations de retraite	600,00 €
6558 Autres contributions obligatoires	1 000,00 €
657351 Groupement de collectivités - GFP de rattachement	675,00 €
6574 Subventions de fonctionnement aux associations	2 500,00 €
658 Charges diverses de la gestion courante	
65888 Autre	
66 Charges financières	0,00 €
66111 Intérêts réglés à l'échéance	
67 Charges exceptionnelles	7 000,00 €
6718 Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 000,00 €
68 Dotations aux provisions et amortissements	0,00 €
6817 Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	
	178 125,08 €

Les principales dépenses prévues en fonctionnement, hors charges de personnel, charges de gestion et dépenses de fonctionnement annuelles sont :

- Débernage chemins Gros Mesnil, Les Toquets et Le Perron (avec Cormolain)
- Décapage et empierrage chemin de Caulu
- Débroussaillage et entretien des chemins communaux et espaces verts du bourg (entretien annuel)
- Réparation du plafond et du plancher de la tribune de l'église (pris en charge par l'assurance)

Le budget global de 218 577,74 € équilibré (2019 : 171 625,78 €) est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

Prévisions 2021 - 2022 - 2023

- Défiibrillateur
- Réserves incendie
- Protection du clocher contre les pigeons
- Rénovation salle des fêtes
- Salles de bain logements communaux

Référent "ordures ménagères" Saint-Lô Agglo

Délibération n° 2020/026

Après appel à candidature, Mme DELAFOSSE se porte volontaire et est acceptée à l'unanimité.

Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Délibération n° 2020/027

La CCID intervient surtout en matière de fiscalité directe locale et :

- dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation ou servant à l'exercice d'une activité salariée à domicile, détermine leur surface pondérée et établit les tarifs d'évaluation correspondants ;
- participe à l'évaluation des propriétés bâties ;
- participe à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties ;
- formule des avis sur des réclamations portant sur une question de fait relative à la taxe d'habitation et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Son rôle est consultatif. En cas de désaccord entre l'administration et la commission ou lorsque celle-ci refuse de prêter son concours, les évaluations sont arrêtées par l'administration fiscale. Afin de mettre à jour les bases d'imposition des taxes locales, les services fiscaux opèrent un suivi permanent des changements relatifs aux propriétés non bâties et propriétés bâties de chaque commune qu'il s'agisse des constructions nouvelles, des démolitions, des additions de construction, des changements d'affectation, voire des rénovations conséquentes. Ce suivi est matérialisé sur les "listes 41" qui recensent toutes les modifications depuis la tenue de la dernière réunion. Ces listes 41 sont mises à disposition de la commune une fois par an sur le Portail Internet de la Gestion Publique (PIGP) ou, à défaut, envoyées sur support papier.

L'article 1650 du code général des impôts (CGI) prévoit la création d'une commission communale des impôts directs (CCID) dans chaque commune. La CCID est composée de 7 membres :

- le maire ou l'adjoint délégué, président ;
- 6 commissaires.

Les commissaires doivent :

- être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne ;
- avoir au moins 18 ans ;
- jouir de leurs droits civils ;
- être inscrits sur l'un des rôles d'impôts directs locaux dans la commune ;
- être familiarisés avec les circonstances locales, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

La loi de finances pour 2020 a supprimé l'obligation de désigner un commissaire extérieur à la commune ou propriétaire de bois.

A compter de 2020, il appartient au maire de vérifier que les personnes proposées sont effectivement inscrites sur l'un des rôles d'impôts directs locaux dans la commune.

Les 6 commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le directeur régional/départemental des finances publiques (DR/DFiP) sur une liste de contribuables en nombre double remplissant les conditions précisées à la rubrique « Composition de la commission communale des impôts directs », dressée par le conseil municipal.

La liste de propositions établie par délibération du conseil municipal doit donc comporter 24 noms : 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants.

La désignation des commissaires intervient dans les deux mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux.

À défaut de proposition, les commissaires sont nommés d'office par le DR/DFiP, un mois après la mise en demeure de délibérer adressée au conseil municipal. Si la liste fournie par la collectivité est

incomplète ou contient des personnes ne remplissant pas les conditions pour être désignées commissaires, le DR/DFiP peut, sans mise en demeure, procéder à des désignations d'office.

Après consultation de la liste des habitants de la commune, le conseil municipal décide de proposer les personnes suivantes pour la commission communale des impôts directs :

Anne Natacha	BLAKE-LEMARE Willy	BOUSSION Anne
BRIENS Nicolas	BUYSSCHAERT Martine	DAVID Yves
EUDES Stéphanie	EURY Ginette	HARIVEL Gérard
LAISNEY Xavier	KEUTEN Serge	LEFORESTIER Janine
LETALLEC Marc	LETEMPLIER Sophie	LIEGEARD Serge
MAUMINOT Dominique	VILLANT Gaëlle	PAIN Sébastien
THOUROUDE Brigitte	PEVERELLI Laëtitia	GEVAUDAN Céline
TIERCE Gérard	LION Claudine	LEBERUYER Gilles

Représentants pour le Secteur d'Action Gériatologique (SAG) de Saint-Clair sur l'Elle

Délibération n° 2020/028

Les trois personnes retenues pour représenter la commune auprès du SAG de Saint-Clair sur l'Elle sont Guy BERTHOLON, Christian MAUQUET et Hervé DHEROUVILLE.

Informations - Questions diverses

- Commission "Voirie communale"
Réunion prévue le samedi 29 août à 10 heures

- Commission "Aménagement et entretien du bourg et du cimetière"
Réunion prévue le mardi 04 août à 17 heures

- Fermeture de la mairie
La mairie sera fermée du 24 juillet au 17 août pendant les congés annuels.

- Réserves incendies
Un état des lieux sera effectué et les possibilités d'implantation étudiées avec Willy BLAKE.